



Programme de formation

Risque d'explosion et zonage ATEX

Personnel de production



8.9

Taux de satisfaction du programme en 2023 sur 117 stagiaires formés

Au Programme...

 De 3.5 heures

Formation théorique

- **> Les mécanismes de l'explosion**

1. Qu'est-ce que l'explosion ?
2. La création des atmosphères explosives
3. L'inflammation des atmosphères explosives

- **> La réglementation ATEX Les Directives ATEX**

4. Les obligations du Chef d'Entreprise

- > **Les interventions en zone ATEX**

1. La suppression des risques de création d'une atmosphère explosive
2. L'intervention avec du matériel de sécurité ATEX
3. L'intervention avec permis de feu et contrôle d'explosimétrie
4. Les mesures complémentaires de prévention applicables

- > **Contrôle des connaissances**



1 Objectifs

- Identifier les risques de formation d'une atmosphère explosive. Appliquer les mesures techniques et organisationnelles permettant d'empêcher l'inflammation d'une zone ATEX. Appliquer les mesures de protection dans les zones à risque d'explosion.

2 Public

POpérateurs et personnels de production.

3 Pré-requis

- Compréhension écrite et orale du français (A1).
- Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

4 Pédagogie

• Méthodes pédagogiques

Un livret d'accueil est remis au stagiaire.
Formation présentielle avec Exposés illustrés.

• Moyens techniques

Salle équipée de tableau, vidéoprojecteur et ressources multimédia.
Explosimètre

• Moyens humains

Formateur qualifié, intervenant dans le domaine industriel en zonage, diagnostic, vérification et/ou formation

5 Modalités d'évaluation

- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.
- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Informations complémentaires

Délai d'accès

Le délai d'accès à la formation est de 24h00 à 8 semaines selon la formation et le lieu de formation

Prix

Pour connaître nos tarifs, veuillez nous consulter au 05 67 16 69 14 ou à contact@sp-forma.com

Accessibilité

Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap dont les aptitudes spécifiques aux objectifs de la formation ont été validées par le Médecin du travail.

Nous étudierons ensemble les aménagements éventuels nécessaires à son accueil. Si besoin, nous pourrions également vous mettre en relation avec notre référente handicap, Amandine PILLOT – ATOUCAP, qui sera en mesure de nous accompagner pour la bonne mise en œuvre de la formation.

Le renouvellement de l'Attestation de compétence est imposé tous les 3 ans.



Sécurité & Prévention

© 2024 SP Forma

SP FORMA N°enregistrement : 76310945731 - Certifié QUALIOP1 - FR063660-1 Bureau Véritas – www.sp-forma.com

